

## **Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 18 juin 2014**

**Présents** : Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Joseline COURNEDE, Catherine LACAZE, Christophe DARIO, André GILES, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Patrick TOULET.

**Excusé** : Evelyne CONQUET, Claude CONQUET, Olivier VIALETTE

**Secrétaire de séance** : Catherine LACAZE

### **Ordre du jour**

Le compte-rendu du précédent conseil du 14 mai 2014 est adopté à l'unanimité des présents.

#### **Modification des statuts de la Communauté de communes du pays de Lalbenque.**

Suite à l'adhésion de 8 communes supplémentaires, il est nécessaire de procéder à la modification de ces statuts, notamment, concernant la voirie. Pour information, 19,6 km de voirie sur la commune de Cremps relèvent de la compétence communautaire. Restent en charge de la commune 7km environ.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer ces nouveaux statuts.

#### **Participation aux frais de fonctionnement des écoles.**

A la rentrée scolaire 2014/2015, 3 enfants vont intégrer les écoles de Cieurac, Aujols et Flaujac-Poujols. Renseignement pris auprès de la municipalité de Cieurac (Etablissement élémentaire), le coût de scolarité se situe entre 500 et 600€ l'année. Pour Aujols (Ecole maternelle), le coût est de 1000€. Quant à Flaujac-Poujols (CP - maternelle), la réponse est à venir. A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour participer aux frais de scolarité dans ces écoles.

Certains enfants de Cremps fréquentent l'école d'Arcambal, où le coût de la scolarité est nettement plus élevé qu'ailleurs. Avec le changement de l'équipe municipale, le Conseil Municipal estime nécessaire de prendre contact avec la mairie de ce village afin de négocier le montant de la scolarité.

**Référent en matière d'accessibilité.** Monsieur le Préfet du Lot souhaite connaître le nom de la personne référente en matière d'accessibilité des locaux publics de la commune. André GILES a été désigné à l'unanimité des présents.

**Travaux de la Pouzeraque.** Suite à la visite sur place avec l'entreprise Conduché, il a été décidé d'élever un muret en pierre, et par conséquent de redemander de nouveaux devis. L'entreprise Conduché a été retenue, pour un montant de 9336€. Ce coût pourra être inférieur si la base du muret immergée est demeurée en bon état.

**Equipement agent communal.** L'agent communal a fait connaître sa demande d'équipement professionnel (Veste, pantalon et combinaison fluorescents) ainsi qu'un escabeau. Montant de la dépense envisagée : dans les 200€. Le Conseil Municipal prend en compte cette demande et va faire réaliser plusieurs devis.

**Décision par délégation.** Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer au 1<sup>er</sup> juillet l'augmentation de l'indice des loyers concernant le logement N° 1 du presbytère. Montant actuel: 357,23€. Nouveau loyer au 01/07/2014 : 359,35€.

**Travaux Iffernet.** Après une rencontre entre Mr Dominique NODARI, Mr Pierrick HENRY du Syded, M. Bernard LAFON président du Syndicat de l'Iffernet et plusieurs membres du Conseil Municipal, il a été décidé que la borne à incendie sera enlevée et remplacée par une bouche enterrée. Les regards demeureront à l'emplacement actuel. Quant à la borne supprimée, elle sera réinstallée dans le bourg de Cremps.

**Demande de subventions du Comité des fêtes.** Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 900€ (vote 7 pour et une abstention). Il souhaite également recevoir un bilan en fin d'année.

### **Questions diverses**

**Point à temps.** La Communauté de Communes souhaite connaître les besoins de la municipalité de ce matériau servant à réhabiliter la voirie. Après avoir fait le point sur la situation, le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande, et assurera les travaux de voirie nécessaires avec un matériau moins coûteux.

**Conseil d'Ecole à Lalbenque le 26 juin 2014.** Joseline COURNEDE et Catherine LACAZE représenteront la municipalité.

**Révision des listes électorales.** Monsieur le Préfet du Lot souhaite que lui soit transmise une liste de 3 personnes susceptibles de participer à ces travaux. Seront proposés: Michel FRAYSSINET, Serge LACAZE et Michel ROUELLES. Un seul candidat sera retenu.

**Tirage au sort Jury d'Assises.** Ce tirage au sort aura lieu le 26 juin à Flaujac-Poujols, à 10H. Claude CONQUET sera présent à cette réunion, muni de la liste des électeurs de la commune.

**Petit Echo de Cremps.** Le Conseil Municipal a pris connaissance du contenu et a porté les modifications utiles.

**Internet.** La Communauté de Communes souhaite connaître l'état de la couverture Internet sur le territoire ; pour cela une enquête sera distribuée à l'ensemble de la population de la commune. Un bilan sera ensuite établi afin d'améliorer les zones « blanches ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45.